

# **Covid-19: Le Ministre de la santé appelle au respect des mesures barrières**

*Dans une intervention, le Ministre de la santé Benjamin HOUNKPATIN rappelle à la population que la pandémie de la Covid-19 n'est pas terminée.*

*Il appelle au respect des mesures barrières et insiste sur les dispositions pratiques à prendre en cas de signes liés à la maladie.*

*Le Ministre de la Santé, Prof Benjamin HOUNKPATIN, a donné dans les locaux du ministère, un point de presse sur la situation actuelle de la Covid19 au Bénin.*

« Depuis quelques semaines, à l'instar des autres pays de la sous-région et du monde, le Bénin est confronté à une recrudescence du nombre de cas. Ainsi, depuis le 1er Janvier 2021, le nombre moyen de cas confirmés par jour a doublé passant de 8 à 17 ».

« Le nombre de cas graves suit la même tendance. Cette situation est observée surtout dans les départements du Littoral, de l'Atlantique, de l'Ouémé et du Borgou sans pour autant épargner les autres départements ». Extrait du point de presse de Benjamin HOUNKPATIN, Ministre de la Santé sur la situation actuelle de Covid19 au Bénin.

« A la date du 19 Janvier 2021, le Bénin compte 3 595 cas confirmés à la PCR dont 3 290 guéris, 250 patients en cours de suivi dont 38 cas graves et cinq (5) décès enregistrés en 20 jours portant à 48 le nombre de pertes en vies humaines liées à cette pandémie au Bénin ».

« C'est le lieu de rappeler à nos concitoyens que la vie a certes connu une reprise relative de son cours normal mais la

pandémie n'est pas terminée et nous devons rester vigilants. Nous devons par-dessus tout penser à la protection des personnes fragiles de notre entourage... « .

« Ces cas graves et décès sont enregistrés surtout chez les sujets à risques (âge supérieur à 60 ans, diabète, hypertension artérielle, accident vasculaire cérébral, drépanocytose, obésité, asthme, autres maladies cardiovasculaires), ayant consulté tardivement ».